

L'environnement du quartier généralement apprécié



Un logement est caractérisé aussi par son quartier. Lorsqu'elle s'installe, une famille prend en compte la proximité avec le lieu de travail, les établissements scolaires, et l'agrément potentiel de ce quartier.

Neuf ménages sur dix déclarent avoir une bonne opinion de leur quartier. L'accessibilité du quartier par les transports en commun est considérée comme bonne par deux ménages sur trois et la proximité des établissements scolaires est satisfaisante pour trois ménages sur quatre. Les ménages du parc locatif social sont les plus satisfaits dans ce domaine. Il est probable que ce type de parc immobilier a vu

se développer en son sein des structures de proximité, principalement les établissements scolaires. En revanche seulement la moitié des ménages sont satisfaits par la proximité des commerces.

Les critiques portent essentiellement sur le bruit

Mais l'environnement du logement peut comporter certains désagréments. Les nuisances - éléments qui portent atteinte à la qualité de vie - sont le bruit, l'insécurité, la pollution et les mauvaises relations avec le voisinage.



Q

Qualité des logements

Plus d'un ménage sur trois déclare subir des nuisances sonores dans la journée. Les bruits de la circulation sont considérés comme nuisance principale (50 % des cas), immédiatement suivis par ceux du voisinage (1/3 des cas). Ce peut être le bricolage, les cris des enfants, la musique ou les aboiements de chiens. Les ménages sont moins nombreux à déplorer des bruits nocturnes (un ménage sur quatre). Avec la diminution du trafic routier, les bruits du voisinage - musique, éclats de voix, cris d'animaux - deviennent nuisances principales la nuit.

Les locataires, et principalement ceux du secteur social, sont les plus nombreux à se plaindre du bruit. Les locataires de logements sociaux sont les seuls à considérer que les bruits du voisinage sont les plus importants, de jour comme de nuit.

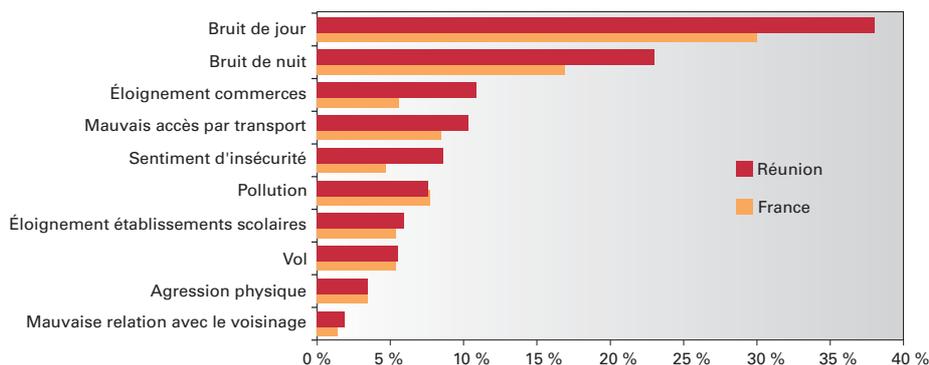
Toutefois, les bruits du voisinage ne semblent pas dégrader fortement les relations entre voisins. Les relations de voisinage sont bonnes pour trois ménages sur quatre ; 14 % des ménages n'ont aucune relation avec leurs voisins ; les relations considérées comme mauvaises sont très rares.

La pollution est également un sujet sensible. Les gaz d'échappement, les odeurs liées aux ordures ménagères ou aux décharges sauvages constituent des nuisances particulièrement fortes surtout par temps chaud. Deux ménages sur trois considèrent que la qualité de l'air environnant est bonne. Mais 7,5 % la considèrent comme mauvaise. Les locataires du parc social sont les plus nombreux à dénoncer la qualité de l'air (14 %).

Au cours des douze derniers mois, certaines personnes ont subi ou ont été témoins directs d'une agression dans leur quartier. Dans 5,5 % des ménages, une personne a été témoin ou victime d'un vol et 3,6 % d'une agression physique. Les disparités selon le statut d'occupation sont fortes. Les agressions physiques sont mentionnées par 8,5 % des ménages locataires de logements sociaux. Un ménage sur cinq vivant dans ces logements a une opinion négative de la sécurité de son quartier. C'est le double du ressenti de l'ensemble des ménages. ■

Bruno LORIGNY
assistant d'études
direction régionale de l'Insee

Ménages déclarant des nuisances liées à l'environnement (en %)



Source : Insee, enquête Logement 2006